

Madame la Directrice académique,

Par décision en date du 14 février 2019, et au vu de l'avis du Conseil départemental de l'Éducation Nationale, les fermetures de la 9<sup>e</sup> classe à l'école maternelle FONTAINE GRELOT et de la 5<sup>e</sup> classe à l'école maternelle des BAS-COQUARTS ont été actées à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Cette décision basée sur les prévisions d'effectifs transmis à vos services en décembre 2018 ne tiennent pas compte des évolutions à ce jour.

En effet, à ce jour 254 élèves sont inscrits à l'école FONTAINE GRELOT et 127 élèves à l'école des BAS Coquarts comprenant les déménagements connus à ce jour.

Si vous deviez maintenir les deux fermetures de classe, la moyenne s'élèverait à 32 élèves par classe pour 8 classes à FONTAINE GRELOT, moyenne identique pour BAS-COQUARTS avec 4 classes.

Le Président de la République a annoncé, le 25 avril dernier, sa volonté de réduire les effectifs de grande section de maternelle à 24 élèves par classe.

Cela conduirait, au moment de la mise en place de cette réforme, à des effectifs de 37 élèves pour les classes de petite et de moyenne section à l'école des Bas-Coquarts et se poserait inévitablement la question de la pérennité d'une école à 4 classes.

Les conditions pédagogiques ne seraient donc plus réunies, à un moment clé, celui du début de la scolarité, dont on connaît l'importance pour la réussite future de tous les élèves.

Pour toutes ces raisons, les membres du Conseil municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, à *l'unanimité ou à la majorité*, réunis en séance le lundi 17 juillet 2019, vous demandent, en qualité de directrice académique, de garantir l'ouverture des 9 classes à l'école FONTAINE GRELOT et 5 classes de l'école maternelle des BAS-COQUARTS pour la prochaine rentrée scolaire.